

THÈME	ACTIVITÉ	A FAIRE PAR LES ORGANISATEURS	DÉLAI AVANT MANIFESTATION	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE SELON BESOINS	RECOMMANDÉ	COORDINATION / APPUI / CONTACT / LIEN
CONCEPTION ORGANISATION	Planification	Planifier les dates	3 – 12 mois			X	Municipalité de Savièse www.saviese.ch 027 396 10 10
		Coordonner avec les autres manifestations régionales et locales				X	
	Lieux	Réserver salles ou emplacement publics	3 – 12 mois		X		Municipalité de Savièse administration@saviese.ch 027 396 10 10
		Demande autorisation propriétaires privés			X		Propriétaire du bien
	Autorisation manifestation	Remplir formulaire en ligne	2 mois ou plus selon ampleur manifestation	X			www.saviese.ch/fr/manifestations-durables-2702.html Envoi du formulaire dûment rempli à l'administration communale manifestation@saviese.ch
		Prendre connaissance de l'aide-mémoire		X			www.saviese.ch/fr/manifestations-durables-2702.html
	Label Fiesta	Moins de 500 personnes	60 jours			X	Cedric.favre@saviese.ch
		Plus de 500 personnes	60 jours	X			
	Responsabilité	Assurance RC manifestation à conclure et remettre à l'administration	30 jours	X			manifestation@saviese.ch
	Communication via supports communaux	Support communal	dès réception des informations			X	Envoi du formulaire dûment rempli à manifestation@saviese.ch
Publicité temporaire sur les routes		2 mois	X				
INFRASTRUCTURE / LOGISTIQUE	Utilisation des salles et locaux communaux	Mise en application des règlements y relatifs	30 jours	X			Service bâtiments communaux xavier.varone@saviese.ch 079 326 03 12
	Occupation routes, parking	Demander autorisation fermeture de route	60 jours		X		Routes cantonales - formulaire Police cantonale, Service administration générale, Av. de France 69, 1951 Sion Routes et parkings communaux : Police municipale, Rue de St-Germain 50, 1965 Savièse police@saviese.ch 027 396 10 60
		Coordonner plan de circulation et parcage avec PM Savièse	3 – 12 mois		X		
Matériel communal	Demander réservation tables et bancs ou tente	3 – 12 mois	X			Liste du matériel manifestation@saviese.ch	

THÈME	ACTIVITÉ	A FAIRE PAR LES ORGANISATEURS	DÉLAI AVANT MANIFESTATION	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE SELON BESOINS	RECOMMANDÉ	COORDINATION / APPUI / CONTACT / LIEN
SANTÉ / SÉCURITÉ	Sécurité incendie	Pour les manifestations de grande ampleur (+ de 500 personnes) élaborer un concept sécurité et désigner une personne en charge de la sécurité	3 - 12 mois	X			Service sécurité securite@saviese.ch 027 396 10 61
		Etablir un plan des installations pour les manifestations de plus de 500 personnes		X			
		Respecter les exigences de protection incendie pour les manifestations temporaires		X			Exigences de protection incendie Service du feu feu@saviese.ch Commandant 079 660 99 37
		Respecter les directives de la SUVA relatives à l'utilisation des installations à gaz liquéfié		X			Directive relative aux gaz liquéfiés
	Santé	Concept sanitaire ou structure sanitaire	3 - 12 mois	X			
		Respecter les valeurs limites légales de 93 dBA selon l'OSLA		X			
Respecter la directive sur les manifestations organisées en plein air			X				
DIVERS	Diffusion musique	Demande licence SUISA			X		SUISA : Société suisse pour les droits d'auteur d'œuvres musicales, Case postale, 1000 Lausanne 13 www.suisa.ch
	Tombola	Demander autorisation pour tombola			X		Service industrie, commerce et travail Place du midi 7 1950 Sion 027 606 73 00 www.vs.ch/web/sict/tombolas-et-lotos

Les services de la Municipalité de Savièse pourront contrôler l'application des points étant désignés comme obligatoires.